



**NEW BRUNSWICK
REGULATION 2012-5**

under the

**MUNICIPALITIES ACT
(O.C. 2012-24)**

Filed January 30, 2012

1 Section 11 of New Brunswick Regulation 84-168 under the Municipalities Act is amended

(a) in paragraph (g) by striking out “fire protection and” and substituting “fire protection, non-fire related rescue and”;

(b) in paragraph (k) by striking out “fire protection,” and substituting “fire protection, non-fire related rescue,”;

(c) in paragraph (l) by striking out “fire protection and” and substituting “fire protection, non-fire related rescue and”.

2 Paragraph 16(c) of the Regulation is amended by striking out “fire protection,” and substituting “fire protection, non-fire related rescue,”.

3 Paragraph 16.1(a) of the Regulation is amended by striking out “fire protection and” and substituting “fire protection, non-fire related rescue and”.

**RÈGLEMENT DU
NOUVEAU-BRUNSWICK 2012-5**

pris en vertu de la

**LOI SUR LES MUNICIPALITÉS
(D.C. 2012-24)**

Déposé le 30 janvier 2012

1 L'article 11 du Règlement du Nouveau-Brunswick 84-168 pris en vertu de la Loi sur les municipalités est modifié

a) à l'alinéa g), par la suppression de « protection contre les incendies et » et son remplacement par « protection contre les incendies, sauvetage étranger à un incendie et »;

b) à l'alinéa k), par la suppression de « protection contre les incendies, » et son remplacement par « protection contre les incendies, sauvetage étranger à un incendie, »;

c) à l'alinéa l), par la suppression de « protection contre les incendies » et son remplacement par « protection contre les incendies, sauvetage étranger à un incendie ».

2 L'alinéa 16c) du Règlement est modifié par la suppression de « protection contre les incendies, » et son remplacement par « protection contre les incendies, sauvetage étranger à un incendie, ».

3 L'alinéa 16.1a) du Règlement est modifié par la suppression de « protection contre les incendies et » et son remplacement par « protection contre les incendies, sauvetage étranger à un incendie et ».